Le Président



اللرئيس

VERFASSUNGSGERICHTSHOF PRÄSIDIUM

Eingel. 09. Mai 2014

Monsieur Dr. Gerhart Holzinger

Président de la Cour Constitutionnelle

de la République d'Autriche

Président de la Conférence

des Cours Constitutionnelles Européennes

Objet : Demande de statut d'observateur auprès de la CCCE

Compte tenu des fortes relations qu'entretien le Royaume du Maroc avec l'Europe, se manifestant notamment dans le Statut avancé dont il bénéficie à l'égard de l'Union Européenne et dans son adhésion progressive et méthodique aux accords et conventions du Conseil de l'Europe dont il est, en particulier, membre de la Commission de Venise,

Etant donné que le Royaume du Maroc a adopté, depuis juillet 2011, une nouvelle constitution très avancée ayant notamment crée une Cour Constitutionnelle (qui se substituera incessamment à l'actuel Conseil Constitutionnelle avec de larges compétences en matière de justice constitutionnelle, et en application des articles 5 et 9 (al.2) des statuts de la Conférence des Cours Constitutionnelles Européennes et de l'article 5 de son règlement intérieur, j'ai l'insigne honneur de vous demander de bien vouloir soumettre à la prochaîne réunion du "Cercle des Présidents" la présente demande visant à accorder au Conseil Constitutionnel (prochaînement Cour Constitutionnelle) du Royaume du Maroc le statut de membre observateur auprès de la prestigieuse Conférence des Cours Constitutionnelles Européennes, avec laquelle il partage les nobles objectifs de la promotion des idéaux démocratiques et du développement de la justice constitutionnelle.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

PI.

- les dispositions relatives à la Cour

Constitutionnelle dans la Constitution
du 29 juillet 2011

Royaume du Maroc Conseil Constitutionnel - Présidence - Le Président du Conseil Constitutionnel